	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2006-034		Diffusion : B	Date d'émission : 1 février 2006	Page : 1/2
	Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.	
Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.					
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : Néant			
Responsable de la navigabilité du matériel : AIRBUS SAS		Type(s) de matériel(s) : Avions SN 601			
Certificat(s) de type n° 74 Fiche(s) de données n° 147					
Chapitre ATA : 32	Objet : Cockpit - Poussoir de déverrouillage de commande des trains				

1. APPLICABILITE :

Avions SN 601 Corvette, tous numéros de série.

2. RAISONS :

Un incident sur SN 601 s'est produit au sol alors que le pilote mettait l'avion en route. Son genou a heurté la manette des trains qui s'est placée en position "train rentré". La séquence de rétraction des trains a commencé, causant des dommages sur le fuselage et la voilure de l'avion.

L'avion possède un système qui empêche physiquement le levier de train d'être placé en position "train rentré" lorsque l'avion est au sol. Cependant, ce système peut être inhibé en maintenant le bouton poussoir de déverrouillage de commande des trains enfoncé. L'enquête a montré que le fil à casser utilisé sur ce bouton poussoir était d'un diamètre inférieur à celui spécifié dans le manuel de maintenance de l'avion. Ainsi, lors d'une pression antérieure sur le bouton poussoir, le fil à casser ne s'est pas cassé, il s'est déformé et a maintenu le bouton poussoir en position enfoncée.

La rétraction des trains lorsque l'avion est au sol peut causer des dommages à l'avion et aux personnes transportées.


La présente consigne de navigabilité (CN) rend obligatoire une opération de vérification du bouton poussoir et de son fil à casser avant chaque vol, par incorporation d'une Révision Temporaire dans le Manuel de Vol de l'avion.

3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

A compter de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, la vérification suivante doit être faite avant chaque vol :

- *Poussoir de déverrouillage de commande de train relâché, fil à casser présent et en bon état..... Vérifié.*

L'incorporation de la Révision Temporaire du Manuel de Vol n° 3, 4, 5 ou 6, dans le Manuel de Vol de l'avion permet de répondre aux exigences de la présente CN.

	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2006-034	Diffusion : B	Date d'émission : 1 février 2006	Page : 2/2
--	---	-------------------------	--	----------------------

4. DOCUMENTS DE REFERENCE :

Aircraft Flight Manual Corvette SN 601 Temporary Revision No 3
Aircraft Flight Manual Corvette SN 601 Temporary Revision No 4
Manuel de Vol Corvette SN 601 Révision Temporaire No. 5
Manuel de Vol Corvette SN 601 Révision Temporaire No. 6
Toute révision ultérieure approuvée de ces documents est acceptable.

5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :

11 février 2006.

6. REMARQUE :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :
AIRBUS SAS - Bureau de Navigabilité - EATL - Fax : 33 5 61 18 23 58.

7. APPROBATION :

Cette CN est approuvée sous la référence EASA n° 2006-0028 du 24 janvier 2006.